

CENTRE D'ALERTE ET DE PREVENTION DES CONFLITS,

Une organisation non gouvernementale pour l'Observatoire Paix et Médias au Burundi, monitoring, analyses

Rapport du mois de mai 2003

1. RESUME

L'accord de cessez-le-feu signé entre le CNDD-FDD, principal mouvement rebelle et le gouvernement avait donné beaucoup d'espoirs aux burundais. Pierre BUYOYA et Pierre NKURUNZIZA se sont sportivement serrés la main et échangé par médias interposés quelques amabilités et éloges flatteurs. Pour les burundais, tout devient subitement possible et pour confirmer tout cela, les armes se taisent comme par enchantement. Tout le monde se félicite de « *la capacité des parties burundaises à arrêter les hostilités sans aucune intervention de force extérieure* » de la mission d'observation ou de maintien de la paix pourtant prévue dans l'accord. Pierre NKURUNZIZA venait de démontrer par là que c'est lui le principal belligérant de la rébellion burundaise, capable de mettre un terme à la guerre que d'autres avant lui n'avaient pas pu arrêter en dépit de plusieurs promesses et accords de paix et de cessez-le-feu. Pour les burundais, c'est d'abord une victoire des deux belligérants sur eux-mêmes et sur les pesanteurs psychologiques dues à la méfiance et à la défiance. Ils se prennent à espérer que rien ne sera plus comme avant. Mais il en faudra plus pour convaincre un peuple qui a souffert et qui ne demande qu'à croire.

Et ce ne sera pas avec les nombreux paradoxes du processus de paix inter-burundais et les contradictions cumulées sur plusieurs signatures d'accords parallèles¹ qu'on arrivera à convaincre. Sans oublier l'absence d'Agathon RWASA, le dernier rebelle encore en marge du processus et véritable leader du PALIPEHUTU-FNL² qui vit en sanctuaire et a établi une administration parallèle dans Bujumbura rural, l'unique portail terrestre pour entrer ou sortir de la capitale.

La question de l'alternance politique programmée pour la fin du mois d'avril entre le Président Buyoya et son Vice-Président Domitien NDAYIZEYE va d'abord empoisonner la vie politique pendant plus de deux mois pour connaître finalement un dénouement heureux après avoir failli faire chavirer le fragile équilibre politique articulé autour des partis FRODEBU et UPRONA³.

¹ Plusieurs accords de paix ou de cessez-le-feu ont été signés séparément en raison des dissidences entre groupes rebelles, depuis 1996 à San Egidio, à Pretoria en Afrique du Sud en 2003 en passant par Arusha en 1998 et 2000 et Dar-es-Salaam en 2002.

² Il y a trois PALIPEHUTU (Parti pour la Libération du Peuple Hutu avec une branche militaire Front de Libération Nationale) concurrents : celui de Etienne Karatasi qui fait parti des institutions de transition ; le PALIPEHUTU-FNL de Alain Mugabarabona qui est rentré au Burundi et qui s'est séparé de Rwsa au mois d'août 2002. Rwsa est considéré comme le plus militairement significatif. Il n'a pas encore accepté de rencontrer le gouvernement pour négocier.

³ FRODEBU : Front pour la Démocratie au Burundi du Président Ndadaye Melchior qui avait gagné les premières élections présidentielles pluralistes de 1993 puis assassiné trois mois. Il avait battu le Président Pierre Buyoya candidat de l'UPRONA (Unité pour le Progrès National). Ces deux partis sont les seuls à avoir obtenu

Ensuite pour la première fois depuis le début de la guerre, la capitale burundaise est intensivement bombardée à la roquette et au mortier sur toute la largeur de la journée et de la soirée du 17 avril 2003, des actions qui vont reprendre les deux nuits suivantes : Gitega et Ruyigi sont également la cible parallèle des bombardements.

Cependant, on peut dire qu'une étape capitale a été franchie avec la signature du cessez-le-feu par le principal CNDD-FDD, et l'alternance ethnique qui a été accueillie dans une atmosphère bon enfant par les habitants de la capitale.

Si le pays après toutes ces avancées ne parvenait pas à sortir du conflit, on sera passé à côté d'une opportunité exceptionnelle et ce serait un gâchis qui pourrait coûter très cher.

C'est toutes ces dimensions du conflit que le rapport s'efforcera de présenter et d'analyser.

Il sera aussi question de la contribution de la société civile et des médias pour aider à la prévention et à la gestion pacifique des conflits. Malgré l'existence d'un nombre de plus en plus croissant d'organisations de la société civile et de médias, dont certaines d'entre elles ont déjà un actif significatif dans les changements positifs de la société, la médiation intérieure reste faible ou même inexistante. La gouvernance actuelle du processus de paix ne tient pas en compte l'existence de la société civile, et celle-ci n'a pas encore une stratégie commune pour s'imposer comme un acteur incontournable.

Quant aux médias, ils évoluent dans une conjoncture fluctuante et manquent parfois des repères face à des situations particulières imprévisibles.

2. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

2.1. CONCLUSIONS

1. Le pays est colonisé par des troupes et combattants qui circulent non pas avec la fleur au fusil mais avec des armes à feu. Ce qui crée une situation fragile et explosive et qui perpétue la guerre malgré l'existence des accords de cessez-le-feu.
2. Les accords de paix et de cessez-le-feu sont nombreux et entre en conflits entre eux.
3. La médiation intérieure n'existe pas et la société civile n'est pas consultée, ses propositions ne sont pas tenues en compte.
4. Il existe encore une forte offre pour la propagande et la manipulation ethnique et régionaliste.

des sièges à l'assemblée nationale élue en 1993. Ils ont été considérés dans l'accord d'Arusha comme des têtes de chapeaux sous lesquelles sont obligés de s'aligner les petits partis Hutu ou Tutsi.

5. Les populations de certaines zones continuent à être au centre du discours sécuritaire et culpabilisée par toutes les parties qui les accusent de complicité avec l'ennemi.
6. Le droit international humanitaire n'est pas respecté par les belligérants.
7. Les médias sont parfois débordés par les acteurs politiques pendant les périodes de crise.

2.2. RECOMMANDATIONS

1. La guerre doit s'arrêter pour donner la chance à la paix. **Un pays qui ne sait pas passer de la phase de conflit à la post-conflit court le risque revenir à la case pré-conflit.** Ce serait un gâchis énorme et dangereux.
2. **Il faut évaluer le processus de paix dans son ensemble et arriver à une codification générale, un accord global, des arrangements, qui prennent en compte ou qui font la synthèse de tous les aspects politiques et militaires des accords déjà conclu.** Arusha a été un accord politique sans cessez-le-feu sans accord politique, c'est ce qui perpétue encore la guerre aujourd'hui.
3. Respecter le droit international humanitaire qui protège les personnes qui n'ont rien à voir avec le conflit ou le conflit ou les prisonniers de guerre. **Il faut notamment aussi cesser de culpabiliser la population qui est déjà la principale victime du conflit.**
4. **Analyser l'opportunité de mettre en place une charte d'éthique pour l'autorégulation dans le discours et la propagande des partis et mouvements politiques et armés.**
5. **Renforcer les capacités de la société civile pour promouvoir sa mission de médiation intérieure dans les conflits.** Cela passe par une stratégie commune mais aussi par la bonne gouvernance démocratique.
6. **Mettre à jour un guide d'éthique des Médias en tenant compte des situations concrètes vécues ou envisageables, créer des conditions de solidarité éditoriale.**

A. OBSERVATOIRE DU PROCESSUS DE PAIX

A.1. LE BURUNDI EVITE UNE CRISE INSTITUTIONNELLE

Le 30 avril 2003, le mandat du Président devait expirer et celui du nouveau Président commencer au 1^{er} mai⁴. Mais depuis le mois de janvier, Pierre BUYOYA a multiplié des déclarations qui remettaient chaque jour en cause l'alternance. Pendant ce temps, Domitien NDAYIZEYE pour allié la constitution et comme gardien le Président de l'Assemblée nationale Jean MINANI sans lequel aucune révision constitutionnelle

⁴ L'article 80 de la constitution de transition adoptée en octobre 2001 prévoit une alternance entre le Président de la République et son Vice-Président après 18 mois.

ne serait possible : « à ce que je sache, la constitution n'a pas encore changé ... et si la loi a encore droit de cité, le minimum c'est de respecter ce qu'on a écrit ».

Pierre Buyoya qui s'est en effet engagé à céder le pouvoir « avec *diligence* »⁵ fait régulièrement des sorties médiatiques qui remettent en cause ces engagements, et le parti FRODEBU dont est issu le successeur pré-désigné l'invite déjà à préparer les festivités de l'alternance. En ce moment, on commence à craindre sérieusement qu'au le 1^{er} mai 2003, le Burundi se réveillera sans Président ou avec deux Présidents invalides. Le mandat du Président en place sera déjà périmé, et le Vice-Président qui est supposé le remplacer ne peut devenir effectif que le jour de son investiture⁶.

Une chose est sûre, Pierre Buyoya a pensé un moment qu'il avait l'avantage du terrain pour prétendre se maintenir encore dans son fauteuil. Mais pour combien de temps et pourquoi faire ? « Quelques mois » dira-t-il dans sa conférence de presse à la veille de son départ. Il pensait sans doute que le processus de paix avait encore besoin de lui pour s'en séparer en ce moment précis. Il a été en effet omniprésent au centre d'un processus aux multiples facettes dont il était devenu le seul dénominateur. Sa signature apparaît au bas de tous les actes manqués ou réussis du processus et faisait de lui la principale partie belligérante, la clé du puzzle.

Certains lui reprochaient déjà de pratiquer une stratégie de diviser pour durer (mais pour que cela soit possible, il eut fallu que Pierre Buyoya soit d'abord maître du jeu et que son influence sur le cours des négociations soit importante. Or, depuis le début des négociations, il subissait la pression de la médiation et de l'initiative régionale. Sa résistance d'ailleurs résidait dans sa capacité à subir. Il ne faut pas oublier aussi que c'est la médiation tanzanienne du temps de Julius Nyerere⁷ qui a exclu du processus les factions dissidentes des groupes rebelles CNDD⁸ et le PALIPEHUTU. Après la disparition de Nyerere, son successeur Nelson Mandela a essayé en vain d'amener les rebelles à la table des négociations).

Bien sûr, signer avec plusieurs partenaires et à tour de rôle faisait de lui une plaque tournante. Surtout que tous ces accords sont initiés et bénis par la médiation et la communauté internationale. Mais c'est le soutien de la médiation et la communauté internationale qui lui fera malheureusement défaut. Que ce soit Nelson Mandela le médiateur principal ou Yoweri Museveni le Président de l'Initiative Régionale sur la Paix au Burundi, tous ont pris des positions qui n'ont laissé aucune illusion au Président Buyoya. Yoweri Museveni qui n'a jamais porté Buyoya dans son cœur le soupçonnait en plus d'être en intelligence avec l'Armée Patriotique Rwandaise sur le territoire congolais. Et on sait que le Rwanda et l'Ouganda se sont plus d'une fois

⁵ C'est l'engagement signé préalablement en juillet 2001 par le Président Buyoya à Arusha en Tanzanie pour avoir le droit de piloter les 18 mois de la transition.

⁶ Selon l'article 80 de la constitution de transition, « le mandat du Président de la République est de 18 mois. Il débute le jour de sa prestation de serment et prend fin à l'entrée en fonction du Président de la République de la 2^{ème} tranche de la transition. Le Vice-Président de la République de la 1^{ère} tranche de la transition devient le Président de la République de la 2^{ème} tranche de la transition ».

⁷ L'ex-président tanzanien Julius Nyerere fut le premier facilitateur des négociations inter-burundaises. Il avait refusé d'inviter les groupes dissidents pour ne pas cautionner les « coups d'Etat ».

⁸ Conseil National pour la Défense de la Démocratie créé par Nyangoma Léonard avant d'être contesté par Jean-Bosco Ndayikengurukiye qui crée une autre branche du CNDD avec sa branche militaire FDD (Forces de Défense de la Démocratie) lui-même contesté par Jean-Pierre Nkurunziza un autre chef rebelle qui crée un troisième CNDD-FDD considéré comme le groupe rebelle le plus majoritaire sur le terrain.

battus militairement dans l'est de la RDC. Et plus tard le 11 mai 2003, le Président Museveni enverra son propre Falcon au nouveau Président Ndayizeye pour sa première sortie à l'extérieur qu'il effectue justement à Kampala.

Le nouveau Président burundais qui voyage sans le bâton de commandement⁹ sera reçu triomphalement à Kampala par 21 coups de canon, mais visiblement, le triomphe était surtout du côté de Museveni. Une preuve de plus que le Président Museveni avait choisi son camp. Mais c'était aussi son devoir de défendre les engagements de paix qu'il avait lui-même parrainés.

Cependant, la tentation de Buyoya de s'accrocher au pouvoir manquait d'arguments et de conviction comme on le verra à travers sa stratégie de communication. On ne l'a même pas vu courir le monde et la région pour chercher des soutiens comme ce fut le cas en 2001 quand il brigua les 18 mois.

Sa stratégie de communication autour de l'alternance tenait en quatre points essentiels :

- (1) « Je suis prêt à partir s'il y a consensus ». Or, on sait qu'il n'y a jamais de consensus au Burundi. Et d'ailleurs, lorsqu'il décide finalement de jeter l'éponge, ce consensus n'a pas encore lieu.

Dans un message à la nation du vendredi 28 mars 2003, le Président Pierre Buyoya est revenu sur les tractations qui avaient précédé sa décision finale et l'antagonisme entre deux positions irréductibles, ceux qui voulaient qu'il reste et ceux qui le poussaient vers la sortie. Il a indiqué avoir écouté « les partenaires étrangers suivant de près la question burundaise ». Et il a tiré la leçon. Nulle part, il ne dit avoir écouté les chefs religieux et les chefs traditionnels, la société civile, qui avaient pourtant exprimé leurs positions.

Face à l'absence de compromis entre Burundais et en l'absence de médiation intérieure, ce sont ces « partenaires étrangers » qui ont contribué à dénouer la crise, comme ils ont été amenés à le faire depuis le début du processus de paix.

- (2) Dans un deuxième temps, Pierre Buyoya a essayé de relativiser les balises constitutionnelles dans lesquelles il s'était enfermé. « L'alternance est une question politique ». Plus précisément, il voulait dire par là qu'une simple volonté politique pouvait écarter ce problème juridique. L'ennui est que le Président de l'Assemblée nationale pièce incontournable pour réviser la constitution s'appelait Jean Minani en même temps chef du parti FRODEBU dont est issu Domitien Ndayizeye.

- (3) La trame de fond de l'argumentaire présidentiel ne manque pas de logique mais conduit à la même impasse : « Mon mandat n'a pas été accompli en raison de l'absence de cessez-le-feu... il faut évaluer l'ensemble de l'accord... beaucoup de choses n'ont pas pu être réalisées, la réforme des corps de défense et de

⁹ On a beaucoup commenté la signification de l'absence de remise du bâton de commandement militaire par le Président Buyoya à son successeur dans le rituel de passation de pouvoir. Un rituel qui avait été observé en 1993 lorsqu'il avait cédé la place au Président élu Melchior Ndadaye. Avant de céder la place à Ndayizeye, ce dernier a signé des engagements qui diluaient les prérogatives constitutionnelles du chef de l'Etat dans le domaine militaire et sécuritaire dans les mains du Vice-Président.

sécurité, la loi communale, les élections communales... ». Ce qui n'est pas faux, mais l'ennui et qu'on ne voit malheureusement pas combien de temps il lui faudrait encore pour réaliser ces objectifs. Et lorsqu'il a signé qu'il partirait après 18 mois, personne ne croyait que la mission était possible en si peu de temps.

- (4) Enfin, il attire l'attention de ses adversaires sur les conséquences qui pourraient découler de son départ « prématuré » : « il faut se regarder comme on est au lieu de considérer ce qu'on voudrait être ». Une phrase consternante qui a reçu les malentendus qu'elle méritait. En un mot, Domitien Ndayizeye le Hutu avait tort de prétendre diriger une armée Tutsi encore en guerre contre une rébellion Hutu encore en armes.

Chaque sortie publique du Président était une occasion de mise au point pour clarifier davantage une position incomprise, et cela ne faisait qu'envenimer le climat social et relancer l'escalade de la violence verbale dans les médias. Le fait d'avoir engagé le débat et même provoqué une vive polémique pendant plus de deux mois sur la question indique qu'il n'avait pas l'intention de partir. Il est évidemment difficile de prétendre avoir tout compris du Président Buyoya à partir de la seule stratégie communication. Le Président n'a jamais été grand communicateur ni grand tribun. Il fallait être proche ou exégète pour bien comprendre ses messages. Et comme entre un chef et ses sujets il y a toujours une distance, l'écart s'est creusé et le vide a été comblé par d'incroyables malentendus où le jeu de l'esprit tordu a fait fortune¹⁰.

A.2. BUYOYA PARTI, UN PROBLEME DE MOINS ?

L'homme voulait aller loin et nourrissait de bons sentiments même si à la fin le résultat est très sévère. C'est un peu comme dans un match de football où l'équipe qui joue prend les buts. Il a gagné des paris parfois difficiles surtout contre ses adversaires, « mais quand on gagne on gagne avec les autres, mais quand on perd on perd seul ». C'est lui-même qui le dit en 1996 au moment de son retour au pouvoir. Il avait le goût amer, mais avec ce come back, il se disait sans doute que cette fois-ci quelque chose finirait par marcher. C'est pourquoi revenir lui a fait du bien et se maintenir encore un peu plus le tentait.

Est-ce qu'on peut alors dire que le départ de Buyoya fera avancer le processus ?

Dans sa conférence de presse d'adieu Pierre Buyoya semble ironiser là-dessus : « il y a eu beaucoup de cabales, beaucoup d'attaques de toutes sortes contre le Président Buyoya ». Ajoutant que ceux qui l'accusaient de tous les maux « peuvent se réjouir que demain il ne sera pas là et que probablement alors ce qui était bloqué va se débloquent. Je me joins à eux pour se réjouir ».

Une seule chose est certaine, son départ va relancer le débat, enlever des arguments à ses adversaires, entraîner des repositionnements. De plus, sa présence n'était plus ni utile ni souhaitable. Il servait de prétexte à tout le monde, son départ

¹⁰ Le Président lui-même le savait. Une chanson d'un musicien burundais vivant au Canada du nom de Léonce Ngabo a fait du tabac à Bujumbura : « Simoni yananiye » (traduisez je ne peux rien face à Simon. Mais l'esprit tordu en a traduit autrement : Simon est devenu Buyoya indéboulonnable). L'auteur de la chanson qui n'y était pour rien est venu organiser un spectacle au mois de en 2001 et Pierre Buyoya est allé au concert. Lorsque le groupe s'est mis à jouer le morceau, il s'est levé pour danser. Le public a compris et applaudi. Etc.

plutôt qu'un problème de plus pourrait en être un de moins. On l'accusait de créer la zizanie, diviser les partis et les ethnies, de manipuler, et bien plus. Et de ce fait, il faisait désormais partie des problèmes qu'il ne pouvait plus prétendre les résoudre.

Cependant, sa maîtrise du jeu au milieu des deux groupes politico-ethniques maintenait un certain équilibre, fragile et instable il est vrai, mais plus préférable à une cohabitation violente entre le FRODEBU et l'UPRONA comme du temps du Président Sylvestre Ntibantunganya et du Premier Ministre Antoine Nduwayo. Et lorsque dans l'opinion on se prenait à espérer qu'avec son départ « le jeu va désormais être ouvert », il y avait un mélange d'espoirs et d'attentes coupables. Pour certains, l'armée retrouverait sa virilité¹¹, et pour d'autres, ce serait la fin des compromis¹².

A.3. L'ALTERNANCE POURRAIT ENCORE ETRE DEMAIN UNE SOURCE DE CONFLITS

Certains ont douté et donnent l'impression de douter encore du départ de Buyoya. Pierre Buyoya a joint l'acte à la parole le 30 avril 2003, pour s'effacer totalement déjà depuis le jour de l'investiture de son successeur. On ne le reverra plus même lors des festivités du 1^{er} mai marquant la journée internationale du travail.

Dans toutes les déclarations qu'il a faites après la décision de son départ, Pierre Buyoya a tenu à répéter ce qu'il allait devenir pour qu'on ne lui prête pas les intentions malveillantes. S'occuper de sa Fondation¹³, créée au lendemain de sa défaite en 1993, mais aussi rejoindre son siège au Sénat comme tous les anciens Présidents qui le désirent¹⁴. Il n'a dit qu'il mettrait une croix sur la politique. Il pourrait même se représenter aux élections présidentielles dès que la loi l'autoriserait¹⁵. « Je ne vais pas briguer de poste ministériel ou diriger un parti politique ». Ajoutant cependant qu'il restera « simple membre » de son parti UPRONA. Peut-il vraiment rester simple membre au sein de son parti ? Après son départ, il aura forcément besoin du retour de l'ascenseur, mais pour l'instant, il peut encore tirer les ficelles de la toile qu'il a tissé au sein des institutions actuelles.

Mais jusqu'à preuve du contraire, Pierre Buyoya est devenu ex-Président pour la 2^{ème} et la dernière fois. Et si de temps en temps lors de sa dernière conférence de presse il parle au futur alors qu'il appartient déjà au passé, il faut mettre cela sur le compte de l'inattention : « nous prendrons le temps qu'il faut pour les observer (...) nous les traiterons comme nous traitons les CNDD-FDD »¹⁶.

Les indemnités qu'on lui a accusé de vouloir s'octroyer dans la précipitation de son départ n'ont pas pu être votées par le parlement, mais Domitien Ndayizeye n'aura aucun intérêt à lui rendre la vie dure. Lui-même dans 18 mois sera déjà un ex-

¹¹ On reproche dans certains milieux à Buyoya d'avoir « ligoté » l'armée pour l'empêcher de vaincre militairement.

¹² Le journal du parti FRODEBU « L'Aube de la Démocratie » dans son numéro 66 du 16 au 30 avril 2003 se demande à quand la fin des compromis avec l'UPRONA.

¹³ Fondation pour l'Unité, la Paix et la Démocratie

¹⁴ Selon la constitution et la loi sur le parlement, tout ancien chef d'Etat a le droit d'avoir un siège au sénat de transition.

¹⁵ La constitution en vigueur interdit à toute personne ayant dirigé le pays pendant la première de se présenter aux élections présidentielles suivantes.

¹⁶ Pierre Buyoya voulait parler de 5 partis Tutsi qui chercheraient selon la question d'un journaliste de s'allier avec le CNDD-FDD.

Président. D'ailleurs, le Burundi semble avoir plus ou moins réussi à loger sous le même toit trois ex-Présidents.

L'ancien Président Ntibantunganya n'a jamais été contente de son sort mais il n'a pas eu d'ennuis particuliers après 1998¹⁷. Et Pierre Buyoya lui-même a connu trois ans de retraite tranquille sous le régime FRODEBU. Mais Jean-Baptiste Bagaza aura été l'exception pour avoir plus d'une fois connu la galère sous le Président Buyoya, même si souvent il y a lui-même contribué.

Demain ce sera le tour du Président Ndayizeye, et les textes actuels risquent d'être insuffisants pour gérer l'alternance. Dans l'accord d'Arusha, il était prévu qu'il y aurait des élections communales et législatives. C'est le parlement élu qui choisirait alors le futur Président de la République. Il y a de fortes probabilités qu'il n'y ait ni communales ni législatives.

A.4. UNE ALTERNANCE ETHNIQUE QUI CACHAIT MAL LE CONFLIT DE L'ALTERNANCE GEOGRAPHIQUE

La question du siège du Président de la République a été tranchée par la constitution, mais celle du Vice-Président ne l'était pas toute à fait. C'est le G10 qui devait désigner le Vice-Président qui aura besoin par la suite l'aval du G7. Ce n'était donc pas un échange poste pour poste, mais en cas de désaccord entre le G10, l'article 99 de la constitution donne au Président de la République sortant et à son Vice-Président, aux bureaux du parlement, les prérogatives de sélectionner un candidat de leur choix qu'ils soumettent par la suite au vote du parlement. C'est ce qui s'est passé avec la désignation du candidat de l'UPRONA Alphonse-Marie Kadege élu à la quasi totalité des parlementaires votants.

Le choix du Vice-Président a révélé l'autre face cachée du mal burundais : le « régionalisme ». L'histoire du Burundi est jalonnée de conflits épisodiques de cette nature, parfois cruels¹⁸ et étonnant¹⁹.

Il ne faut pas oublier que depuis la chute de la monarchie, il y a près de 40 ans, le pouvoir est devenu périphérique. Il a quitté le centre du pays pour s'installer au sud dont est originaire la grande partie de la hiérarchie militaire qui a contrôlé jusqu'ici la distribution et l'exercice du pouvoir. C'est ce qu'on a appelé régionalisme en raison de l'insolente domination d'une élite civile et militaire originaire de quelques collines du sud du pays (axe Matana-Rutovu-Vyanda selon un tract diffusé après l'assassinat du Président Ndadaye en 1993) sur le reste du pays.

L'alternance politique était donc une nouvelle occasion offerte de régler ce contentieux géographique. Déjà lors des dernières négociations d'Arusha en 2000,

¹⁷ A l'époque, Pierre Buyoya qui venait de le renverser par un coup d'Etat a été sommé par les chefs d'Etat de la région Yoweri Museveni en tête, de laisser la liberté de mouvement aux deux ex-Présidents qu'il avait renversés en 1987 et en 1996. Jean-Baptiste Bagaza et Sylvestre Ntibantunganya, le premier était en résidence surveillée, le second était interdit de dépasser les frontières.

¹⁸ Le seuil critique fut atteint en 1971 avec la condamnation à mort qui a failli décimer une bonne partie de l'élite du centre du pays, accusée à tort ou à raison d'avoir comploté contre le Président d'alors Michel Micombero.

¹⁹ Le Vice-Président actuel Alphonse M. Kadege aura comme « principal allié » le chef du parti monarchiste Mathias Hitimana né à Bujumbura connu pour son franc parler, qui trouve anormal quelqu'un d'autre qui ne vient pas de Bururi puisse prétendre occuper le poste de Vice-Président. « Bururi ntiyotaha zirayoye » (Bururi ne peut pas rentrer bredouille)

Pierre Buyoya n'avait pas obtenu le plébiscite du G10 sa famille politico-ethnique pour rester à son poste.

Il a du faire face à un officier de son armée, le Colonel Bayaganakandi qui arithmétiquement obtient dans un premier temps presque le plein de voix du G10. Et si l'un a pu sauver l'honneur et que l'autre a pu le déstabiliser, c'est en grande partie le résultat des rapports de force géographique.

Le Colonel Bayaganakandi devait franchir l'obstacle de la hiérarchie militaire fidèle à Buyoya (Mais Mandela aussi préférait la stabilité ou la continuité, et le FRODEBU lui même n'a pas encore dit son dernier mot et il doit avaliser le choix du G10, et il reste indécis et divisé entre pro et anti-Buyoya. Domitien Ndayizeye fait alors partie des anti-Buyoya. Et pour prendre de vitesse tout le monde, le groupe du Colonel Bayaganakandi avait doublé la mise et offert le poste de Président contre celui de Vice-Président qui devait revenir à Domitien Ndayizeye. Jean Minani ne recule pas et en cet instant on croit que c'en est fini pour le Président Buyoya lorsque Minani entre dans la salle des Chefs d'Etat pour annoncer que la question du leadership de la transition venait d'être tranchée²⁰. Il a fallu l'intervention ultime et musclée de Nelson Mandela qui a renvoyé tout le monde dos à dos pour « continuer la réflexion ». On connaît la suite, Pierre Buyoya obtiendra finalement les 18 mois cette fois-ci avec un soutien arraché au FRODEBU qui en revanche ne lui a laissé aucune chance de plus).

En définitive, si le départ de Buyoya est un problème de moins, il ne faut pas isoler ses difficultés de la marche forcée qu'il a voulu imposer à ses concitoyens pour la réconciliation nationale. Éviter de prendre des risques pour ne pas avoir des problèmes avec sa base politique ou pour ne pas être impopulaire serait bloquer la situation et condamner le pays à l'immobilisme. Et penser que ses échecs étaient forcément coupables serait une erreur.

D'autre part, les craintes et l'heureux dénouement de l'alternance politique, on peut se demander si on n'a pas joué à se faire peur. On a en tous cas l'impression qu'il y a une déconnexion entre l'opinion réelle et l'opinion qui a été entretenue par les acteurs politiques. Aujourd'hui tout cela semble relever de l'histoire, mais les mêmes acteurs sont toujours là même s'ils se sont congratulés, demain les mêmes problèmes peuvent revenir. Notamment à la fin de la 2^{ème} transition en cours.

La question de l'alternance géographique a contribué à cristalliser des divisions plus artificielles que réelles. On est passé de la région à la taille des candidats à la vice-présidence (des slogans entendus dans les médias comme Bururi ntiyotaha zayoye (Bururi ne pourrait rentrer bredouille)... twebwe twazanye Umututsi w'ijunja (Nou nous avons présenté un Tutsi de grande taille). Dans la réalité, le régionalisme devient ainsi comme cette fausse monnaie frappée par les puissants et dépensée par les petits. Ceci est aussi valable pour le tribalisme et l'ethnisme. Il faut éviter de pérenniser le conflit, il ne faut pas qu'il soit considéré comme inusable.

²⁰ Il était dit que la session d'avril 2001 à Arusha devait être la dernière pour choisir le leader de la future transition. Mandela voulait que la première tranche de la transition soit pilotée par quelqu'un du G10 (groupe de dix partis Tutsi réunis) et la 2^{ème} par un Hutu du G7 (groupe de sept partis et mouvements armés Hutu)

B. QUELS DEFIS POUR LE NOUVEAU COUPLE PRESIDENTIEL ?

B.1. VAINCRE LES PREJUGES

Le futur Président Ndayizeye n'est plus un inconnu. Il vient de passer 18 mois à l'ombre du Président Buyoya. Un inconvénient puisqu'il aura le visage de la continuité, un avantage puisqu'il a gagné en expérience. Durant les 18 premiers mois, il a réussi à gommer l'image de croque-mitaine (c'est lui qui est auteur de cette caricature) qu'il avait le sentiment d'être aux yeux d'une partie de l'opinion. Il est apparu simple, bon vivant et bon charmeur. Il laisse entendre qu'il n'est pas affamé du pouvoir. Il revendique son métier d'ouvrier qualifié. « Tant que j'aurais ma tournevis et mon multi-testeur... ». C'est un homme brillant et doué. Il revient de loin mine de rien, et il aura sans doute besoin lui aussi de prouver et démentir tout le bien et tout le mal qu'on pensait de lui. Alphonse M. Kadege est un coureur de fond. Pendant longtemps, il a servi dans l'ombre de ses camarades du parti, et sa visibilité n'a pas toujours été à la hauteur de son poids politique. Au point qu'à un certain moment on le croyait finir derrière ses vaches.

Les yeux vont être braqués sur les deux têtes de l'exécutif, et les 18 prochains mois risquent de leur être encore plus courts. La guerre continue et les groupes armés du CNDD-FDD et du PALIPEHUTU-FNL ne vont pas lui faire des cadeaux, il aura des dossiers difficiles comme celui des prisonniers politiques, l'interdiction du parti PARENA²¹, les crimes impunis, la gestion des mouvements et partis politiques comme le CNDD et le PALIPEHUTU dont la confusion pourrait faire échouer les négociations, des caisses vides aussi... « un grand chantier » selon la formule utilisée par Buyoya pour qualifier l'héritage de son successeur.

L'occasion du 1^{er} mai devait donner la première indication de l'opinion sur le changement. Un record d'affluence et jamais un défilé n'était allé jusqu'à 17 heures, une atmosphère bon enfant sur laquelle peut surfer le nouveau Président. Domitien Ndayizeye ne semble faire peur à personne contrairement à la propagande antérieure, et les conditionnalités qu'il a signées en Afrique du Sud n'y sont pour rien.

L'immense défilé qui a eu lieu au lendemain de l'investiture de Domitien Ndayizeye à l'occasion du 1^{er} mai peut déjà le plomber. Son Vice-Président Alphonse Kadege a fait appel à la beauté de la langue pour lui jurer fidélité (en Kirundi il a dit « nzohereza wubake » : ce qui veut dire que c'est Ndayizeye qui sera le maçon en chef et Kadege un simple ramasseur de briques). Les doutes sur la résurgence des divergences infernales qui ont paralysé l'action gouvernementale du temps du régime de la convention entre le Président Sylvestre Ntibantunganya et son premier Ministre Antoine Nduwayo du temps du régime de la convention s'estompent de plus en plus. Les premières déclarations du Vice-Président avait fait peur. Elles sonnaient comme une volonté de rupture, notamment en proclamant la fin des négociations extérieures (il y a eu beaucoup de discussions à l'extérieur, il y a eu beaucoup d'accords signés, désormais, la médication du mal burundais se fera à l'intérieur ». Ce qui pouvait créer un problème de décalage avec le Président dont le discours tendait la main aux mouvements armés.

²¹ Domitien Ndayizeye a déjà commencé à gérer ces dossiers : le leader syndical JB Hajayandi qui n'avait jamais été autorisé à s'exprimer au nom des travailleurs a été invité à s'asseoir dans la tribune officielle le 1^{er} mai et à prononcer le discours de circonstance : le PARENA a été autorisé à exercer le 7 mai 2003 ...

Pour ses débuts, Domitien Ndayizeye qui n'avait d'ailleurs pas jusque là été pris en défaut a déjà donné des signes de volonté de stabiliser la situation politique intérieure. La transition doit s'entendre dans ce sens. C'est le retour aux élections qui permettra de revenir à une situation politique normale. Mais pour y arriver, il faut une stabilisation de la situation actuelle et un mode de gestion inclusif.

Le nouveau couple devra se montrer solidaire et serrer les coudes même dans les moments difficiles. L'état de grâce ne saurait être permanent, demain la trêve des confiseurs actuelle pourrait être rompue.

B.2. UN PROCESSUS DE PAIX EN PANNE

Une chose doit désormais être retenue. Apposer sa signature au bas d'un acte n'est pas forcément synonyme d'accord chez les parties au conflit burundais. Ils ont eu l'ingénieuse habileté de signer l'Accord d'Arusha avec des réserves, mais ceux qui seront signés plus tard le seront avec des réserves écrites. Que ce soit pour Arusha ou pour Dar es-Salaam, les parties burundaises n'ont jamais véritablement négocié sur les questions de fond.

Le dernier round des pourparlers de Pretoria entre le gouvernement et le CNDD-FDD Pierre Nkurunziza en est une preuve supplémentaire²². La stratégie des négociateurs a été de refuser tout compromis ou de fuir les questions de fond comme la réforme de l'armée ou le partage du pouvoir, dans l'espoir d'obtenir du diktat de la médiation plus qu'ils ne pourraient obtenir par la négociation. C'est aussi un manque de courage face à la base militante et militaire.

L'accord de cessez-le-feu signé le 2 décembre 2002 avec le chef du CNDD-FDD Pierre Nkurunziza est le 2^{ème} du genre signé par le gouvernement avec les groupes rebelles en l'espace d'un mois. Au mois de janvier le Président Buyoya va encore signer deux actes d'engagements séparés avec les mêmes interlocuteurs à Pretoria en Afrique du Sud. Ajouté à l'accord d'Arusha du 28 août 2000 avec 17 partis politiques et/ou armés, l'accord de suspension des hostilités de juillet 1998 avec le FROLINA, le CNDD-FDD de Léonard Nyangoma, le PALIPEHUTU d'Etienne Karatasi, autres mouvements rebelles, on se retrouve en face d'une dizaine d'accords parallèles et concurrentiels, dont l'application est difficile à réaliser.

L'existence de plusieurs accords rend la situation plus complexe. Il faut une synthèse globale et inclusive, qui ménage les intérêts des uns et des autres. Un accord politique sans accord militaire restera toujours incomplet et inapplicable et vice-versa. Au lieu de s'exclure, ces accords devraient être complémentaires.

On croit que le processus continue avec l'annonce du début du premier cantonnement le 4 juin prochain. Ce cantonnement ne concerne que le PALIPEHUTU-FN de Mugabarabona et le CNDD-FDD de Jean-Bosco Ndayikengurukiye.

²²

Ces groupes n'ont pas de prise direct sur le dénouement de la guerre. On espère cantonner ceux qui sont prêts pour que les groupes majoritaires suivent l'exemple. Le risque est de provoquer une réaction contraire et le mauvais climat actuel entre la mission sud-africaine et le contingent de la mission africaine n'est pas de nature à arranger les choses.

On peut aussi se demander comment on pourra créer des zones de cantonnement dans des zones encore sous régime de combat.

B.3. LA QUESTION DU RAVITAILLEMENT DES REBELLES, UNE OPPORTUNITE GACHEE

Le Président Buyoya aspiré dans l'élan de l'enthousiasme qui avait accompagné la signature de l'accord de cessez-le-feu avec le CNDD-FDD, a accepté le ravitaillement des rebelles sur le territoire burundais sans savoir comment son armée réagirait et le bénéfice que la rébellion allait en tirer. Or, au Burundi, celui qui a les vivres a les hommes et le pouvoir. La distribution des vivres a toujours attiré des centaines de curieux et d'envieux. L'Union a offert de débloquer 500 000 euros par mois et l'organisation allemande GTZ a été chargée de la distribution des vivres. Un premier ravitaillement de 11 tonnes de riz, de haricot, de farine, d'huile et de viande en conserves a été alors autorisé le 29 décembre 2002 à partir de Musigati en province de Bubanza, un point d'entrée dans la forêt de la Kibira. L'armée a interrompu le ravitaillement par la suite pendant tout le mois de janvier 2003, mais un 2^{ème} ravitaillement a eu lieu le 1^{er} février suivant.

L'armée a mal apprécié cette mesure et l'a exprimé. Lors d'un point de presse à Gitega en janvier 2003 devant des journalistes de tous les médias venus de Bujumbura, le Général Niyoyankana chef d'Etat-Major Général de l'armée a exprimé son regret d'avoir « commis l'erreur de céder la Kibira ». On peut penser que c'est pour briser cela que l'armée a organisé un grand coup médiatique pour prouver la main prise dans le sac, que la rébellion n'avait pas respecté les accords en intensifiant la campagne de recrutement.

Le mouvement de recrutement avait surtout pris une nouvelle ampleur dans les écoles et les services locaux. A la rentrée scolaire de l'après Noël, plusieurs élèves et enseignants du primaire manquaient à l'appel. Les jeunes étaient non seulement attirés par la distribution gratuite des vivres, mais aussi par la publicité faite par toutes les parties autour du paquet retour en cas de réforme de l'armée et de la rébellion.

Devant cette situation, l'armée a fait obstruction sur le terrain et le Président Buyoya trouve une voie de sortie dans la violation de l'accord de cessez-le-feu par la rébellion. Ce qui ne lui empêchera pas un mois plus tard en Afrique du Sud (27 janvier 2003) de s'engager à ouvrir un 2^{ème} point de ravitaillement à l'est du pays dans la province de Ruyigi.

Et c'est ici que les choses vont se gâter très rapidement, Ruyigi devient un champ de guerre qui rendra caduque cet accord.

Au moment où se conclut cet arrangement, les rebelles se trouvent partout et nulle part alors qu'au même moment son armée est également partout non pas avec la fleur au fusil mais avec de l'artillerie lourde. Et rien n'est fait pour créer des couloirs de passage ou des zones franches rebelles.

Après le premier ravitaillement, les rebelles jouent à l'enfant gâté en réclamant de la viande de bœuf sur pied à la place de la viande en boîtes de conserve, des militaires de l'armée burundaise se retrouvaient sur des positions perdues sur le terrain, parfois mal nourris et mal ravitaillés. Ce qui ne faisait qu'énerver davantage.

Pouvaient-ils dès lors ouvrir un sauf conduit aux convois rebelles, voir voyager sous leurs yeux des vivres dont ils ont eux-mêmes envie. En ce moment, il n'existe encore aucune zone de cantonnement, et accepter d'ouvrir des zones franches rebelles était synonyme de perdre de fait le contrôle du terrain. Le Ministre de la Défense nationale qui annonce officiellement au mois de mars 2003 la suspension du ravitaillement pose comme condition le retour des rebelles aux « anciennes positions » qu'ils occupaient « avant la signature de l'accord de cessez-le-feu²³ ». Mais quelles positions ?

Il y a eu beaucoup d'incompréhension et de malentendus autour de cette question. Le ravitaillement posait déjà un problème d'éthique (Par principe, les ONGs n'ont pas pris part dans l'exécution de cette opération). La communauté humanitaire avait accepté de nourrir des rebelles encore en armes. Ce qui est quand même une prise de risques. D'ailleurs, des organisations comme PA-Amasekanya vont accuser l'Union européenne de complicité avec les rebelles. Ce qui n'a pas empêché le CNDD-FDD de douter des intentions de l'Union Européenne. Pour lui, « 500,000 Euros par mois est l'équivalent de 50 \$US par mois par combattants si on estime à 10.000 le nombre de combattants FDD. C'est le salaire moyen d'un haut cadre au gouvernement, et l'UE pourrait avoir octroyé cette aide dans le but de pousser certains responsables et combattants à chercher à en obtenir plus directement à la source, moyennant une capitulation de leur part »²⁴.

Au départ, l'initiative était conçue pour stabiliser la situation sécuritaire et permettre que le cessez-le-feu se réalise dans des conditions optimales. Et toutes les parties donnaient l'impression d'être sérieux. Mais en réalité, on a vu que l'armée n'avait pas apprécié et que le CNDD-FDD ne facilitera pas les choses en cherchant à profiter de sa nouvelle situation enviable pour se renforcer militairement au dépens de l'armée et politiquement au dépens du FRODEBU. Il a ainsi fourni des arguments et mis tout le monde d'accord pour bloquer le ravitaillement.

En réaction, le CNDD-FDD a intensivement bombardé la capitale Bujumbura pendant la période pascale, du 17 avril au 19 avril 2003, et sur les deux autres villes de Gitega au centre et Ruyigi à l'est du pays. A Bujumbura, 4 personnes ont été tuées et une quarantaine ont été blessées.

Des actions dont on ne voit aucun pour le mouvement, encore moins de justification. A part prouver qu'il avait la capacité de nuisance.

²³ Voir le quotidien « Le Renouveau du 23 mars 2003 »

²⁴ (Voir le site du CNDD-FDD « abarundi.org » du 21 février 2003)

En fait, au mois de février 2003, le CNDD-FDD se plaignait de ne plus être respecté et par le gouvernement et par la médiation : « Le CNDD-FDD traverse une phase cruciale, la médiation cherche visiblement à l'isoler sur le plan politique et diplomatique, convaincu que c'est déjà chose acquise sur le plan militaire. Certains commencent à douter sérieusement de la capacité de nuire des FDD ».

Sur le plan géopolitique, la Tanzanie considérée comme le parrain du CNDD-FDD s'est retrouvée indexée, sans grands frais, le Conseil de Sécurité des Nations Unies ayant en effet menacé de prendre des sanctions contre « les pays voisins » qui seraient impliqués dans le soutien aux rebelles²⁵.

Malgré les incompréhensions et les complications que le ravitaillement a suscité, cette idée était originale et reste susceptible de créer des conditions optimales de passage au cessez-le-feu. Mais il faut aussi créer les conditions qui ont fait défaut pour que cela soit applicable. Et les responsabilités sont partagées.

B.4. DUEL CONTINU ENTRE LE FRODEBU ET LE CNDD-FDD

Le FRODEBU avait réussi à faire croire à Arusha qu'il avait l'autorité morale suffisante sur les rebelles pour mettre fin à la guerre une fois que l'accord politique aura été signé et mis en application : « Buyoya a mis fin à la violence dans Bujumbura Mairie, pourquoi est-ce que moi je ne mettrais pas fin à la violence dans Bujumbura Rural »²⁶, répondait Domitien Ndayizeye à ceux qui mettait en cause la mise en place des institutions de transition avant la signature du cessez-le-feu.

La rébellion a réagi à la prétention du FRODEBU en multipliant par deux la violence pour lui faire mentir. Bien plus, quand le CNDD-FDD a décidé d'arrêter la guerre, la guerre s'est arrêtée. Une preuve que c'est bien lui qui détient essentiellement la clé de la fin de la rébellion armée. Mais il a aussitôt multiplié les démonstrations de force en se produisant dans tout le pays pour séduire et recruter dans l'optique de dépouiller de ses membres le parti FRODEBU. Pour la base, Pierre Nkurunziza a gagné là où Jean Minani a échoué, faire plier le gouvernement pour l'amener à concéder la réforme ou la démilitarisation de l'armée. En plus de l'Accord d'Arusha du mois d'août 2000, deux autres accords de cessez-le-feu avaient déjà été signés en octobre 2001. Mais seul l'accord de cessez-le-feu de décembre 2001 avec le CNDD-FDD de Pierre Nkurunziza mentionne que les forces armées burundaises seront consignées et démilitarisés dans des zones sous contrôle des observateurs d'une force étrangère (alinéa 1.1.7.). Le même accord définit les belligérants comme « le gouvernement, le CNDD-FDD et le PALIPEHUTU-FNL ». Ce qui, aux yeux de Pierre Nkurunziza a le mérite de clarifier les choses puisque selon lui, « les vrais belligérants » sont connus. Allusion au FRODEBU qui passe pour un usurpateur.

Or, Arusha veut obliger le CNDD-FDD de Pierre Nkurunziza à rentrer dans le G7 chapeauté par le FRODEBU alors qu'il ne l'a jamais entendu de cette oreille. Cela voudrait en fait dire qu'il est ramené aux dimensions et au poids des autres dans la composition institutionnelle.

²⁵ Déclaration du

²⁶ Lors d'une séance d'explication de l'accord d'Arusha et de l'accord sur l'alternance dans la salle du principal mosquée de Bujumbura en juillet 2001.

Et à part le FRODEBU qui a quatre Ministres au gouvernement, tous les autres dont les mouvements armés PALIPEHUTU-FNL de Alain Mugabarabona et le CNDD-FDD de Jean Bosco Ndayikengurukiye qui viennent de regagner Bujumbura ne comptent qu'un seul représentant. La place pour sept devient ainsi trop étroite pour le FRODEBU et le CNDD-FDD de Pierre Nkurunziza et ce dernier rappelle « qu'il n'a aucune alliance avec le FRODEBU » pour entrer dans le G7.

Malgré « la main tendue » par le CNDD-FDD en direction du nouveau gouvernement Ndayizeye, il pourrait continuer à exercer des pressions directes et indirectes sur le pouvoir qui vient d'être mis en place et ainsi tirer profit du blocage de la situation pour prouver que l'Accord d'Arusha a échoué. L'annonce de la nouvelle disposition à négocier sans conditions les questions en suspens pourrait cacher d'autres conditions. Le mouvement avait annoncé fin février 2003 sa décision « de cesser momentanément toute rencontre avec le Major Buyoya dans les réunions de haut niveau ». Mais leur première réaction après la confirmation de l'alternance a été une grande déception²⁷.

Le départ du Président Buyoya les oblige à revoir leurs cartes dans la concurrence qui l'oppose au FRODEBU. Et désormais, le CNDD-FDD considère que le chef de l'Etat actuel n'est pas un partenaire valable. Sa déclaration rendue publique le 1^{er} mai 2003, le CNDD-FDD dit que Domitien Ndayizeye « considéré comme Président » ne représente ni le peuple en armes ni aucun belligérant, et « attend toujours qu'elle obtienne un pouvoir issu de l'Accord entre belligérants ». C'est après que le CNDD-FDD pourra collaborer avec tous les autres politiciens de diverses tendances, donc y compris le FRODEBU, « qu'ils proviennent des partis politiques ou de la société civile, afin de reconstruire ensemble la nation burundaise ».

Le discours très dur que le Président Ndayizeye a tenu à l'égard du CNDD-FDD le 16 mai 2003, lors de sa première rencontre avec les autorités territoriales civiles et militaires est à comprendre dans le sens de ce duel étriqué. Plus que son prédécesseur, Domitien Ndayizeye a tenu un discours mobilisateur, demandant le renforcement du renseignement pour faire échouer les infiltrations rebelles parmi la population. Il a même poussé plus loin sur discours en donnant carte blanche pour renvoyer de manière expéditive les administratifs (chefs de zones, administrateurs) qui ne collaborent ou qui seraient en intelligence avec les rebelles. « Cinq minutes après, renvoyez (...) piaf piaf !!! »

²⁷ Le cessez-le-feu entre Pierre Buyoya et Pierre Nkurunziza prend l'allure d'un accord assorti de l'ensemble où les autres parties sont de simples invités y compris le FRODEBU principal artisan de l'Accord d'Arusha. Pierre Nkurunziza considère que c'est le début des « vraies négociations ». Allusion faite aux « fausses négociations d'Arusha entre de faux belligérants ». Le processus de Dar es Salaam entre directement ainsi en conflit avec le processus d'Arusha.

Jean Minani le Président du FRODEBU suit toujours le Président Buyoya comme son ombre à Pretoria, Dar es Salaam et Arusha, mais il fait figure de l'intrus qu'il est interdit de chasser. A Dar es Salaam, le secrétaire général du CNDD-FDD Hussein Radjabu tourne en dérision sa présence aux côtés du Président Buyoya. Il le prend pour un inconscient politique qui ne tient qu'à son ventre. Et pour preuve, il désigne son embonpoint que Pierre Buyoya le conscient n'a pas eu malgré ses dizaines d'années au pouvoir. Au retour de Pretoria au mois de janvier 2003, il est visiblement agacé par les propos qui le prennent pour un intrus et déclare sur les médias que « jamais le FRODEBU n'acceptera de se faire écarter partout où se jouera l'avenir du pays ».

Le résultat pervers d'un tel discours est que par la suite la pression va s'exercer sur la population qui par le passé a souvent accusée de complicité avec les rebelles dans certaines régions. On a tendance à oublier qu'elle est déjà victime, il ne faudrait pas qu'elle soit culpabilisée. Tirillée entre la pression du CNDD-FDD et du FNL-PALIPEHUTU qui est très présente parmi elle, elle est ainsi placée entre le marteau et l'enclume, contrainte de choisir entre l'armée et la rébellion. Et ce choix a déjà coûté la vie à plusieurs personnes innocentes. On sait aussi que plusieurs administratifs à la base ont été liquidés ces dernières années sur présomption de collaboration ou de manque de collaboration.

On peut aussi penser que le conflit de préséance et de leadership qui oppose le CNDD-FDD Nkurunziza peut contribuer indirectement à la poursuite de la guerre si un compromis n'était trouvé. Il est clair que seules les élections pourront départager les deux concurrents. Et pour le moment, seul un accord global pourrait situer la place individuelle des uns et des autres dans les institutions.

B.5. UN PALIPEHUTU-FNL QUI FAIT UN PIED DE NEZ AU PROCESSUS DE PAIX

Un groupe armé manque encore à l'appel : le PALIPEHUTU-FNL de Agathon Rwaswa. On estime que ce parti sera incapable de se battre seul contre tous, et sa mort politique et militaire a été annoncée par Jean Minani, Président du FRODEBU et Président de l'Assemblée nationale. Mais les parties signataires des différents accords de cessez-le-feu n'ont pris aucun engagement pour faire de ce mouvement un ennemi commun au cas où il persisterait à faire la guerre²⁸. Son obstination à rejoindre le processus pourrait compromettre la mise en application de tous les autres cessez-le-feu déjà signés. L'accord de cessez-le-feu avec Pierre Nkurunziza stipule que « compte tenu de la situation sécuritaire au Burundi, certains éléments de l'armée burundaise seront exemptés » en ce qui concerne la démilitarisation (alinéa 1.1.8). Cette exception vise le PALIPEHUTU-FNL retranchée dans Bujumbura rural.

Mais quel sera le périmètre d'exception, et que veut dire certains éléments et combien d'armes faudra-t-il autoriser puisque l'accord de cessez-le-feu du 2 décembre commande que l'armée devra remettre son armement lourd ? La zone dite contrôlée par le PALIPEHUTU-FNL est-elle bien définissable ? Et dans une guerre entre l'armée burundaise et le PALIPEHUTU-FNL, quelle sera le rôle et l'attitude des autres forces présentes, le CNDD-FDD, la Mission Africaine ?

Il y a donc face à l'intransigeance du PALIPEHUTU-FNL de Rwaswa Agathon une attitude commune à définir et qui n'est pas encore élaborée. L'attitude de l'ONU est claire et sans équivoque. Le Conseil de Sécurité, le Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU au Burundi, n'ont jamais manqué la moindre occasion pour lancer de « sévères avertissements » à l'endroit de ce mouvement.

Curieuse coïncidence, les médias burundais diffusaient encore un communiqué du Conseil de Sécurité invitant le PALIPEHUTU-FNL à rejoindre

²⁸ Dans l'Accord d'Arusha, les parties avaient convenus d'adopter une position commune face aux mouvements armés qui refuseraient de rejoindre la table des négociations en appelant solidairement aux sanctions internationales, l'arrestation, le désarmement...

les autres à la table des négociations lorsque des bombes du CNDD-FDD d'une violence jamais connue jusque là étaient entrain de tomber simultanément (en date du 17 avril 2003) sur les villes de Bujumbura, Gitega et Ruyigi.

Preuve qu'il faut faire pression à tout le monde par ce que rejoindre la table des négociations ne suffit pas. Et l'entrée progressive des forces de la mission africaine sans le consentement du CNDD-FDD sur le territoire burundais est une forme de pression pour le faire plier. Il faut cependant des négociations avec le mouvement pour vaincre la méfiance et éviter des malentendus qui rendrait la mission inopérante. Seuls les burundais pourront résoudre leurs problèmes, aucune force extérieure ne pourrait imposer la paix aux burundais, mais elle a un grand rôle surtout pour favoriser la confiance entre les parties.

B.6. UNE OPPOSITION QUI S'EST EXCLUE DU PROCESSUS EXTERIEUR ET QUI A ETE EXCLUE DU DIALOGUE INTERIEUR

Au moment où le gouvernement négociait avec l'opposition armée, le parti PARENA de l'ex-Président Jean-Baptiste Bagaza²⁹ était interdit d'activité pour une durée de six mois par le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique. Le Président Buyoya avait choisi peut-être par hasard, la date symbolique du 1^{er} novembre pour placer Jean-Baptiste Bagaza Président de ce parti en résidence surveillée et le priver ainsi de toute activité politique. Désormais, son parti le PARENA est suspendu pour 6 mois. Dans 6 mois, Pierre Buyoya devait terminer son séjour au pouvoir. Mais peut-être aussi que c'était un 2^{ème} hasard.

On se souviendra qu'en 1998 au moment d'entrer aux premières négociations d'Arusha, Pierre Buyoya avait pris soin de placer aussi Jean-Baptiste Bagaza en résidence surveillée. Mais à l'époque, Bagaza était dans les grâces du Président ougandais et Pierre Buyoya dans la situation inverse. Aujourd'hui, les choses semblaient avoir changé. Bagaza a été abandonné à lui-même par son vieil ami Museveni, et Nelson Mandela et Thabo Mbeki ont cautionné la mesure en retirant au Président du PARENA la garde sud-africaine.

Jean-Baptiste Bagaza qui a déjà connu exil et résidence surveillée a signé l'Accord d'Arusha mais jamais son acte d'engagement. Il a quitté l'exil ougandais pour entrer au sénat, sans doute un autre exil intérieur pour se réfugier derrière l'immunité parlementaire. Le reste de son parti est absent des institutions. Il profitera de sa garde sud-africaine pour organiser dans des quartiers des veillées nocturnes que ses partisans appelaient « causeries morales ». Le gouvernement l'accusera de planifier l'élimination physique du Président de la République et du Président du parti FRODEBU Jean Minani. Une accusation qui n'a pas encore jusqu'ici été étayée par des preuves. Sa résidence surveillée n'a pas été précédée par une levée de son immunité parlementaire.

Domitien Ndayizeye a aussitôt remis en liberté les membres du PARENA et autorisé la reprise des activités du parti. Aucun contentieux ne l'oppose donc à ce parti, mais l'état de grâce ne devrait pas durer longtemps.

²⁹ Bagaza avait pris le pouvoir le 1^{er} novembre 1976 et a été renversé en septembre 1987 par Pierre Buyoya au moment où il se trouvait au sommet de la francophonie au Québec. Depuis, les deux se livrent une lutte individuelle sans règles.

Concernant l'opposition originelle aux négociations avec la rébellion, elle est contrainte à faire la politique buissonnière. Charles Mukasi animateur d'une composante du parti UPRONA³⁰ vit plus en prison qu'à la maison. Et les autres organisations comme AC-Génocide Cirimoso sont marginalisées. Ajoutées à l'organisation non reconnue PA-Amasekanya, un groupe de type paramilitaire et qui revendique l'autodéfense des Tutsi, cela fait une composante importante qui est exclue du dialogue national. Cette dernière organisation a commencé à jauger ses capacités de nuisance parfois sous l'œil distrait des services de l'ordre.

Dores et déjà, l'UPRONA de Charles Mukasi a annoncé qu'il restera opposée aux institutions issues des négociations avec ce qu'il appelle des « organisations génocidaires » dont le FRODEBU.

Il est difficile maintenant de savoir quelle sera la place de cette opposition dans le dialogue national. Il y a deux risques majeurs à cette opposition : soit elle peut se radicaliser par défaut d'espace publique ou par absence d'écoute, soit elle peut finir par fatiguer si elle ne produit aucun effet et s'apparenter à du romantisme politique. Comment en effet faire la paix des âmes sans la paix des armes, la paix des « saints » sans la paix des belligérants ? Jean Bosco Ndayikengurukiye chef du CNDD-FDD cité devant le parquet de Gitega dans l'assassinat de l'Archevêque de Gitega Mgr Joachim RUHUNA n'a-t-il pas dit que s'il était rentré au pays ce n'était pas pour se faire arrêter. Beaucoup d'autres que lui de part et d'autre raisonnent sans doute comme lui et l'impunité risque d'avoir la vie dure. Et c'est ici que le combat contre l'impunité devient importante. Certes, un arsenal juridique est entrain d'être mis en place pour combattre cette impunité : la loi portant répression des crimes de génocide et autres crimes apparentés, le Traité de Rome sur la Cour Pénale Internationale, une commission Vérité et Réconciliation. Et malgré les critiques, ces instruments sont très importants, tout au moins pour l'avenir. Et pour le présent, les arrangements politiques d'auto-amnistie sont peu rassurants. Il est clair que sans une justice indépendante et consensuelle, les crimes ne sauraient être réparés de manière équitable. Mais il est tout à fait possible de mettre sur pied une justice nationale qui répond à ces préoccupations. Le recours à une justice internationale serait une autre manière de se soustraire à la justice.

L'opposition au processus extérieur doit donc être respectée, comme elle doit respecter aussi que d'autres organisations puissent avoir des approches différentes. C'est cela le jeu de la tolérance.

³⁰ L'UPRONA reconnu par les autorités burundaises et celui du Président qui est dirigé par Alphonse Kadege. Mais Charles Mukasi qui a été écarté n'a jamais renoncé à ses fonctions de Président du parti. Derrière lui, une frange importante et plus bruyante des militants, peut-être les plus nombreux en Mairie de Bujumbura.

C. ACTIONS D'ALERTE MEDIAS-SOCIETE CIVILE SUR LES DROITS DE L'HOMME, JUSTICE ET BONNE GOUVERNANCE

C.1. LE SILENCE AUTOUR DES VICTIMES CIVILS DE MINES ANTI-PERSONNELLES

La Radio Publique Africaine est au départ la seule à couvrir l'information sur les victimes des mines anti-personnelles. Son correspondant à Makamba au sud du pays a déjà rapporté plusieurs accidents depuis le début de cette année, mais les autres correspondants ont complétement passé sous silence ces accidents. Depuis le mois de mars, Radio Isanganiro a également commencé à s'intéresser à ce fléau qui tue sans discrimination entre civils et militaires et qui constitue surtout une sérieuse menace pour la sécurité des populations après la guerre.

C.2. LE VIOL EST-IL DEvenu UNE ARME DE GUERRE ?

Malgré la signature de l'accord de cessez-le-feu entre le gouvernement et le principal mouvement rebelle du CNDD-FDD en décembre 2002 et d'un acte d'engagement un mois plus tard (27 janvier 2003) en Afrique du Sud, des actes de pillages et de violence sur les populations civiles se sont multipliés avec l'argument qu'il s'agit d'actions « légitimes » de ravitaillement pour la rébellion. Ces actes sont accompagnés de viols, particulièrement dans la province de Ruyigi à l'est du pays.

En date du 29 avril 2003, une délégation humanitaire de retour d'une visite sur terrain témoigne : à Ruyigi province frontalière avec la Tanzanie, « *10 femmes et filles sont violées par jour (...) les femmes ne dorment plus chez elles* ». On ne précise pas les responsables de ces crimes. Dans les médias, on sent beaucoup plus la responsabilité des rebelles du CNDD-FDD. On a eu l'impression que la pratique était nouvelle ou avait pris une autre ampleur, que certains commencent à parler de viol comme une arme de guerre. Rien ne permet cependant de dire qu'il ait existé une stratégie militaire de viol d'un côté comme de l'autre. Il ne faut pas oublier que des militaires de l'armée nationale. Dans le temps, l'opposition armée avait accusé l'armée d'utiliser le viol comme une arme de guerre dans Bujumbura rural. Ce qui était plus de la propagande qu'autre chose.

Mais des militaires de l'armée burundaise se rendent aussi coupables de viol. Le même jour, un militaire a violé une jeune fille à Gihanga tout près de la capitale et deux jeunes écolières avaient subi le même sort à Mpanda non loin de cet endroit. Les militaires coupables auraient été arrêtés selon la Radio RPA et Isanganiro qui ont donné cette information.

La radio humanitaire IRIN des Nations Unies avait eu dans un magazine d'information diffusé entre le 17 et 18 mars 2003 sur les radios locales été la première à enquêter sur place. Le reportage fait parler des femmes traumatisées par la peur de viols collectifs. « Lorsqu'on n'a connu qu'un seul homme, c'est difficile quand vingt cinq personnes vous agressent »³¹. La peur aussi d'attraper le SIDA et le risque d'être rejetée par son mari après. Selon ces témoignages, les hommes rachètent leur vie en livrant leurs femmes, d'autres vont mettre leurs femmes à l'abri dans des sites de déplacés.

³¹ Traduction non originale.

Les témoins attribuaient essentiellement la responsabilité des viols aux rebelles mais IRIN a pris soin de signaler son ignorance de l'étendue du phénomène. C'est le cas de la RPA dont le correspondant rapporte en date du 9 mars qu'à 3 km du centre ville de Ruyigi, deux femmes ont été violées lors d'une attaque rebelle.

Les correspondants de l'agence de presse ABP et des radios privées ont décrit le calvaire d'une vieille femme qui a été prise en otage par des rebelles du CNDD-FDD pour servir de porteuse. A chaque point de repos, elle était violée à tour de rôle que le col de son utérus se serait « retourné ». Toutes les autres radios ont eu à signaler régulièrement des cas de viols. Ce qui est confirmé par le Représentant Résident de l'UNICEF dans son point de presse du 29 avril 2003 au nom des organisations onusiennes qui étaient en mission dans cette partie du pays : « l'âge des femmes violées varie de 6 à 74 ans ».

Lors de la clôture des travaux du Comité de Suivi des accords d'Arusha le 15 mars 2003, le Représentant Spécial de l'ONU Berhanu Dinka avait déjà appelé à dénoncer ces violations.

La situation qui a prévalu dans cette province n'a pas permis d'avoir des informations exactes et indépendantes. Le silence des organisations de la société civile s'explique par cette difficulté. Mais Ruyigi est entrain de devenir après Bujumbura rural une province martyre.

C.3. VERDICT JUDICIAIRE CONTESTABLE SUR LE DOSSIER MASSACRE D'ITABA

Les organisations des droits de l'homme ont dénoncé le traitement qui a été réservé au dossier « massacre d'Itaba » que le CENAP avait dénoncé dans son premier rapport. Plus de 170 personnes avaient alors péri dans ces tueries du mois de septembre 2002. Le gouvernement avait alors promis que justice sera faite, et deux officiers de l'armée ont été arrêtés et jugés. Au mois de mars 2003, la cour militaire de Kayanza vient de condamner les suspects à 4 mois de prison et les a relaxés aussitôt pour avoir déjà dépassé les 4 mois en détention préventive. **Les médias et la société civile doivent exiger une justice plus indépendante.**

C.4. EVITER LA MARGINALISATION DES ORGANISATIONS DE « L'OPPOSITION NON ARMEE »

La RPA est montée en régime à travers des éditoriaux qui appelaient tous les politiciens et groupes rebelles à dépasser leurs intérêts étroits pour privilégier la paix et la sécurité de la population. Elle a également appelé le gouvernement à plus de dialogue avec les groupes opposés au processus d'Arusha et de Dar es Salaam au lieu de privilégier la force. La Radio-Télévision Nationale elle-même n'a jamais manqué une seule audience du procès opposant le gouvernement au PARENA, et a mis en évidence chaque fois les incohérences du dossier.

Les ligues des droits de l'homme ont fait la même chose notamment pour condamner des emprisonnements jugés arbitraires qui frappaient les cadres des organisations opposées au processus en cours.

Toutes ces actions peuvent pousser les pouvoirs publics à faire preuve de souplesse et d'ouverture dans la gestion des conflits politiques.

C.5. UNE ABSENCE DE MEDIATION INTERIEURE QUI NE FAVORISE PAS L'HARMONIE SOCIALE

Les acteurs politiques ont tendance à exclure la société civile de la gestion de la crise institutionnelle actuelle. Il a été dit par exemple aux gouverneurs de provinces, les chefs de régions militaires et policières, de répondre à la population qui s'inquiète de l'avenir institutionnel du pays, que la question de l'alternance ne la concernait pas. Les citoyens ne peuvent pas être écartés des questions qui touchent à la vie publique et plus particulièrement à leur sérénité et tranquillité.

Et la question de l'alternance a provoqué des prises de position dans les milieux de la société civile dont les acteurs politiques n'ont pas tenu compte. Avant sa prise de décision, le Président BUYOYA ne cite jamais avoir rencontré ou consulté le clergé, l'organe traditionnel de régulation des conflits ou une autre organisation de la société civile qui se sont pourtant exprimés dans les médias au sujet de l'alternance.

Il n'est pas interdit à la société civile de prendre position quand il est question de défendre la loi. Surtout que le non respect de la constitution pouvait ouvrir la brèche à d'autres abus et d'autres violations. Mais le conflit devenant de plus en plus inévitable, il fallait se donner les moyens de jouer le rôle de médiation le moment venu, en ayant la confiance de toutes les parties. La société civile devrait donc arriver à construire un positionnement et une stratégie commune qui inspire confiance à tout le monde pour jouer la médiation dans les conflits. La Ligue Iteka vient de prouver que cela est possible en obtenant la libération ce 14 mai 2003 d'un officier de police enlevé par le CNDD-FDD de NKURUNZIZA.

D. CONFLITS DE LIBERTE DE PRESSE³²

L'idée que se fait encore le gouvernement du rôle des médias et de la liberté de presse pourrait se résumer en ces lignes tirées du journal des poètes de Alfred de Saavy : « La presse publique devient chaque matin au lever, à midi à table ou la soirée autour de la famille, comme ce complaisant, flatteur qui compte vingt histoires ; à qui on donne la parole et qu'on fait taire quand on veut ; un ami docile qui plaît bien certains, d'autant plus qu'il est le miroir de leur âme et leur dit tous les jours leurs opinions en termes un peu meilleurs qu'ils ne l'auraient exprimée eux-mêmes ; ôtez-leur cet ami, il leur semblera que le monde s'arrête. La radio et la Télévision semblent pour eux avoir des vertus d'Oracle, et en avoir de son côté donne du confort³³ ».

Les critiques des politiciens par rapport au ton libre des médias contrastes avec le discours ethnique et ambigu dont ils se rendent coupables. Les polémiques débordantes que les services des partis en lutte pour l'alternance ont alimentées dans les médias ont tenu en haleine toute la population surtout durant le mois de mars 2003. Certains ont mis en avant l'ethnie, d'autres la

³² La Charte de RFI de juin 1999 constitue pour ce rapport la clé de lecture tout au long de l'analyse du contenu des médias cités.

³³ Alfred Saavy dans Journal d'un poète

région ou la taille ... Il faudrait non seulement une éthique de la paix pour les médias, mais aussi une charte d'éthique pour les partis politiques.

D.1. LE DROIT A L'INFORMATION FACE AU PROCESSUS DE PAIX

Pour les médias, liberté de presse doit aller de pair avec responsabilité. A ce sujet, les médias doivent rester humble pour approfondir encore leur rôle dans une situation de conflit. On verra plus loin comment et à partir des exemples concrets.

Concernant sa contribution dans le processus, elle n'a pas été suffisamment mise à contribution. L'absence de transparence du processus de paix extérieur est pour beaucoup dans la méfiance de la population vis à vis des accords signés. Au mois d'août 2002, la RPA avait commencé à préparer l'opinion sur le contenu de l'accord de cessez-le-feu entre le gouvernement et le CNDD-FDD. Le gouvernement a demandé l'arrêt de la diffusion avant de démentir en bloc le contenu diffusé par son Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération. Le gouvernement a toujours eu la tendance à prendre le processus de paix pour un hémophile dont il fallait prendre trop soins, ou un enfant qui a peur de la lumière. Résultat, la population ne s'en est jamais suffisamment appropriée. Le Ministre Sinunguruza a accusé plutôt la médiation sud-africaine et tanzanienne d'être « *trop favorable à la rébellion* » et affirmé que cet accord ne pouvait pas avoir lieu. « *Un non événement* » dira-t-il.

Et si les médias ont toujours proposé la couverture du processus, le gouvernement a été incapable cinq ans durant, de trouver de l'argent pour envoyer les médias à Arusha ou à Dar es Salaam. L'autre conséquence est que l'histoire des négociations sera difficile à reconstituer, peu d'images et pas de photo.

D.2. LES MEDIAS INTERDITS DE DIALOGUER AVEC LES REBELLES

Le rôle des médias burundais a été important dans le dialogue avec la rébellion. Au moment où la rébellion était encore vélocité et que les négociations directes n'avaient pas encore commencé, les journalistes ont grâce au téléphone mobile maintenu le contact avec les rebelles et ne cessaient de leur poser des questions sur les raisons qui les poussaient à tuer les civils. Les porte-parole des groupes rebelles en profitaient évidemment pour en faire leur promotion et charger l'armée de tous les maux, ce qui n'a pas plu au gouvernement. Avant 1996 avec la deuxième guerre du Congo, les rebelles du CNDD-FDD avait leur propre radio clandestine baptisée « Rutomorangingo ». Elle était cependant obligée de changer constamment de fréquence pour fuir le brouillage de l'armée et restait par conséquent difficile à capter.

Aujourd'hui, ils n'avaient plus besoin de radio propre avec la naissance de radios privées qui poussaient d'une grande liberté d'action. Depuis l'occupation d'une partie de la ville de Bujumbura entre février-mars 2000 par le PALIPEHUTU-FNL, le gouvernement a commencé à interdire la diffusion des interviews avec les rebelles.

La radio était devenue une arme de guerre politique et militaire, par la justification, les communiqués, les bilans des victimes... Et sur ce terrain, les rebelles ont gagné des points. Pour une raison simple.

Le gouvernement pense encore aujourd'hui que les médias sont un instrument, les rebelles en ont fait des amis pour faire passer leurs messages.

Un jour, lors d'une rencontre avec le Président de la République, un journaliste de Studio Ijambo a avoué que les rédactions sont en contact avec les rebelles. Il a donné le nom d'un des chefs rebelles du CNDD-FDD avec lequel il fraternise : « on est devenu des copains ». Le Président a spontanément réagi : « si pour vous c'est un ami, sachez que pour nous c'est un ennemi ». Ce qui résume l'incompréhension qui a prévalu sur ce terrain entre le gouvernement et les médias privés.

L'interdiction d'adresser la parole aux rebelles n'a jamais été totale ou cohérente. Les radios internationales qui sont reçues localement en FM comme la BBC, la RFI et la VOA n'ont jamais fait objet de censure. Et lorsque le CNDD-FDD de Pierre NKURUNZIZA a été encore une fois interdit dans les médias le 4 mars 2003, le quotidien gouvernemental, Le Renouveau a arboré en sa Une du 10 mars, une grande photo-portrait de l'autre chef rebelle du CNDD-FDD Jean-Bosco NDAYIKENGURUKIYE, reléguant le Ministre de la Défense Nationale au second plan.

Quelques mois avant, les rebelles avaient même réussi la plus spectaculaire des propagandes en organisant avec solennité dans un territoire sous contrôle de l'armée, des cérémonies de libération d'un Evêque de l'Eglise Catholique (Mgr Joseph NDUHIRUBUSA) enlevé sur la route au retour de Kigali. Les journalistes étaient au rendez-vous et ne se sont pas privés de décrire le spectacle qu'ils avaient vu, ce qui a contribué à la promotion de l'image du CNDD-FDD.

Le contrôle du son est devenu par la suite une arme de guerre que le gouvernement a de temps en temps utilisé lorsque la pression rebelle devenait forte et la nervosité grande. Avec la signature de l'accord de cessez-le-feu du 2 décembre 2002, les médias se sont sentis libérés et même la RTNB a pour la première fois réalisé une interview avec le Chef du CNDD-FDD Pierre NKURUNZIZA.

Et lorsque le lendemain le 3 décembre le Président BUYOYA est rentré d'Arusha en Tanzanie après la signature de l'accord, un journaliste de la RPA l'a provoqué pour lui faire dire quelque chose sur les qualités de Pierre NKURUNZIZA. Et comme pour montrer la suspicion que le Président avait de certains médias, il a taquiné le journaliste par une autre question : « est-ce que vous ne seriez pas entrain de vendre la carte du CNDD-FDD » ? Mais le Président finira par répondre et dire du bien de son principal ennemi de la veille.

La radio n'a pas été la seule arme de la rébellion. Elle a multiplié des sites d'information et de propagande qui sont devenus les principaux web de référence sur le Burundi.

D.3. USAGE DES MEDIAS COMME ARMES DE COMBAT ET DE JOUTES ORATOIRES

Tout est parti d'une rencontre à laquelle le Président BUYOYA a organisé à l'intention de quelques médias à son cabinet officiel le 4 mars 2003. En plus du Ministre de la Communication et du Président du Conseil National de la Communication (CNC), le cabinet du Président de la République avait invité les responsables de la RTNB, la RPA, Radio Bonesha et Radio Isanganiro.

Ordre leur a été donné de ne plus faire parler les rebelles du CNDD-FDD NKURUNZIZA et du PALIPEHUTU-FNL RWASA Agathon, mais aussi de gérer avec responsabilité la question de l'alternance politique. Il faut rappeler ici que selon le calendrier constitutionnel, le Président devait céder sa place à son Vice-Président Domitien NDAYIZEYE après avril courant. Mais le Président BUYOYA avait déjà laissé entendre plusieurs fois que tout dépendra du consensus politique qui se dégagera. Mais le parti du Vice-Président estime qu'aucun débat n'est possible sur la question. Et une phrase du Président à l'adresse des responsables des médias suffira pour faire déborder un base déjà trop pleine : « il faut faire parler des personnes avisées ». Très vite, le cabinet du Vice-Président comprend que les personnes avisées sont celles qui prônent le glissement de l'échéance.

Domitien NDAYIZEYE envisagera un moment d'appeler à son tour la presse pour lancer les hostilités avec son patron. Mais ils se retient et laisse la besogne à son conseiller chargé de la communication qui s'en prend au Président accusé de vouloir confisquer le débat sur l'alternance. Mais le Vice-Président étouffe toujours et brûle d'envie de s'exprimer. Il en aura l'occasion puisqu'il planifie de sortir en Tanzanie. A l'aéroport, il n'a pas besoin d'appeler les journalistes puisque de toutes les façons ils l'attendent pour un rituel protocolaire. Et là, il libère ses frustrations : « je dis à celui qui a des préoccupations, en avant marche »³⁴.

La guerre des ondes a continué au plus haut sommet de l'état avec le Président du Sénat et d'autres personnalités importantes dont le Président de l'Assemblée nationale qui ont rivalisé dans la surenchère à travers les médias.

Au même moment « L'Aube de la Démocratie », un périodique du parti FRODEBU sort de coma après près de deux ans d'absence avec des accents guerriers. Son n° 66 du 16 au 30 avril 2003 franchit le rubicon. L'article imagé intitulé « A quand la fin des concessions ? » se sert d'un serpent pour représenter « les membres du parti UPRONA » qui selon l'auteur seraient menacés d' « être brûlés vifs » à cause de leurs « crimes » ; et d'un « pélican » représentant « les membres du parti FRODEBU » et avalant le serpent qui tentait de le mordre alors que l'oiseau avait enroulé le reptile sur son cou pour le sauver du feu.

Cette image n'est pas nouvelle dans la symbolique burundaise. Elle a été par le passé utilisée dans la propagande de la haine... La référence sans nuance aux membres des partis UPRONA et FRODEBU, les images de bêtes utilisées et les propos qui y sont tenus véhiculent encore aujourd'hui des ambiguïtés susceptibles d'être mal interprétés ou mal exploitées : « Ce n'est pas comme avant. Nous allons nous défendre. A force de se faire opprimer par le maître, lâcher du lest à tout bout de champ, l'esclave finit par se révolter, par se libérer. Un peu comme un pélican qui mangerait des serpents qui voulaient le mordre ». En 1993, « L'Aube de la Démocratie » avait justifié les massacres qui ont suivi l'assassinat du Président NDADAYE comme une réaction d'un ressort trop longtemps comprimé qui a fini par lâcher et concluait que si c'était à refaire ils le feraient.

Des ambiguïtés susceptibles de contribuer même sans le vouloir, à perpétuer la globalisation et la criminalisation réciproque.

³⁴ En fait, Domitien Ndayizeye conseille au Président Buyoya de s'adresser au Parlement qui lui seul peut amender la constitution tout en sachant que ce sera impossible

Les journaux des organisations politiques sont toujours comme ça au Burundi : vivre pour le combat. Ce sont des armes au propre comme au figuré. Il en va de même de certains autres comme l'agence de presse « Net Press » qui sans être une publication d'une organisation politique n'en est pas moins politisée. Sa référence à l'ethnie ne répond pas toujours à une exigence pertinente de l'information. En outre, sa formule préférée de « ultra-Hutu » pour qualifier les organisations civiles ou militaires de l'opposition Hutu peut prêter à confusion. On dirait que Hutu n'est plus un nom de groupe mais un qualificatif qui devient encore plus négatif lorsqu'on y ajoute « ultra-Hutu ».

D.4. LA LIBERTE DE PRESSE A L'EPREUVE DU DIRECT

Dans une émission de débat sur la RPA, un invité s'est violemment attaqué au Ministre chargé de la Mobilisation pour la Paix et la Réconciliation Nationale Luc RUKINGAMA, le Président sortant de l'UPRONA reconnue par la loi en ces termes : « urya mu bandi RUKINGAMA » (traduisez ce bandit de RUKINGAMA). On a mis en doute l'expérience et la compétence du journaliste à conduire un débat politique d'un niveau élevé de confrontation, mais avec un excellent journaliste, l'invité aurait fait la même chose.

Lorsque de tels incidents se produisent, il faut demander pardon au public et à la personne agressée, et veiller à éviter cela dans l'avenir. Et dans des situations particulières, il faut éviter des débats en directs avec des personnes incontrôlables.

E. L'ATTITUDE DES MEDIAS EN SITUATION PARTICULIERE

E.1. LE RESPECT DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

La guerre américaine en Irak a alimenté sur le plan mondial la question de traitement de l'information en période de guerre. Entre le 23 et le 25 mars 2003, la télévision irakienne relayé par la chaîne satellitaire qatariote Aljezirra a montré des images de soldats américains faits prisonniers en Irak. Au Burundi, la Radio Nationale diffuse tous les samedi une émission de l'armée où des prisonniers de guerre et déserteurs sont priés de décliner leur identité et raconter leur vie dans la rébellion. **La Télévision Nationale a aussi diffusé les images des recrues du CNDD-FDD avec têtes rasées et toute la presse locale et internationale représentée au Burundi était présente au lieu d'exposition. Le droit international humanitaire interdit d'exposer les prisonniers de guerre à la curiosité publique. Dans un pays où la globalisation est encore forte, la radio peut aussi mettre en danger la vie des parents des prisonniers de guerre à partir du moment où leurs noms et leurs lieux d'origine sont clairement identifiés. C'est une conduite que l'éthique et la déontologie interdit également.**

Et lors de la présentation de ces prisonniers à la presse en janvier 2002, c'est l'armée qui avait organisé le transport aérien de reporters du tout petit monde de la presse burundaise vers Gitega où avait lieu l'événement. Par la suite, les médias ont largement fait parler ces prisonniers et la télévision a montré leurs têtes mal rasées, donnant ainsi la preuve que le CNDD-FDD avait violé le cessez-le-feu qu'il venait de signer en intensifiant le recrutement.

Jamais l'armée n'avait réalisée une opération médiatique d'une telle envergure. Le droit international humanitaire interdit de montrer les prisonniers de guerre, pour ne pas les exposer au mépris et même au lynchage. Si le DIH s'applique à l'image, la télévision dans notre pays a un impact marginal sur la population. **Mais dans un pays où tout le monde, la diffusion de la voix peut aussi conduire à l'identification de la personne. Surtout lorsque ses noms et ses origines sont précisés. La Radio Nationale à travers une émission hebdomadaire de l'armée fait parler régulièrement des rebelles faits prisonniers ou « reconvertis ».**

E.2. DE TEMPS EN TEMPS, CERTAINES INFORMATIONS PEUVENT METTRE EN DANGER LA VIE DES COMMUNAUTES.

Au début du mois de mars, des rebelles du PALIPEHUTU-FNL ont attaqué le quartier Musaga situé dans la périphérie sud de la capitale. Le lendemain, la Télévision Nationale a diffusé les témoignages des habitants attaqués qui accusaient leurs voisins (Hutu) de complicité avec les rebelles. Dans une situation pareille, les voisins d'ethnies différentes ont toujours tendance à se suspecter. Il peut y avoir eu effectivement de complices. Mais l'erreur n'est jamais réparable en cas contraire, et le risque de globalisation est certain. Par le passé, on sait que de tels témoignages ont provoqué des réactions de vengeance instantanées même dans des endroits très éloignés du lieu de l'événement. On sait par ailleurs que dans certaines régions, les populations n'ont d'autre choix que de vivre avec les rebelles. C'est le cas dans Bujumbura rural où le PALIPEHUTU-FNL a tué et plusieurs Hutu soupçonnés de collaboration avec l'armée et l'administration régulière et rançonne tout le monde. Même l'accès à l'eau de sources est assujéti à des taxes élevées. Dans la province de Cibitoke, les rebelles ont élu domicile dans certaines communes sans être inquiétés par l'armée. Le gouverneur de la province a lui-même avoué à la Radio Nationale qu'il a fait appel à l'armée depuis deux mois, mais celle-ci lui aurait répondu qu'elle était occupée ailleurs. Dans ces conditions, qu'on aime ou qu'on n'aime pas, on doit se soumettre à l'administration rebelle.

C'est la même chose en ce qui concerne le traitement de l'information sur le taxi-vélo. Des autorités ont tendance à accuser les conducteurs de taxi-vélos de faciliter l'infiltration des rebelles et de leurs armes dans la ville. Même si un taxi-vélo a été attrapé avec un sac contenant des armes et des munitions, il faut se garder de faire de l'amalgame pour ne pas livrer à la vindicte populaire des personnes innocentes.

L'amalgame et la généralisation c'est aussi un témoignage entendu sur Radio Bonasha le 3 mars où une personne affirmait avoir échappé à une agression par un groupe de jeunes qui lui ont envoyé un cailloux dans sa voiture. Le cailloux aurait atteint seulement le rétroviseur extérieur de sa voiture. Le député affirme qu'à cet endroit, ces jeunes tuent toute personne qui passe. Pourtant, il ne cite une seule personne qui a été tuée, un peu comme dans la rumeur d'Orléans.

E.3. EVITER DE CREER LES PEURS ET LA SINISTROSE

Net Press du 24 mars 2003 décrivant ce qu'elle appelle « la météo de l'après le 1^{er} mai 2003 » par un lecteur interposé, se fait l'oiseau de mauvaise augure : « ... à moins d'un miracle, contraire aux lois de la nature par définition et relevant de la volonté divine », la météo s'annonce fort orageuse. « Mais Dieu aime-t-Il encore le Burundi » ? Le rôle des média n'est certainement pas de faire peur mais de rester mesuré pour ne pas aggraver la situation. Le même numéro ajoute que si le Président BUYOYA décide de partir ou de rester après le 1^{er} mai, « quel que soit le choix du Président BUYOYA, Burundais moyen, celui qui comme vous et moi ne s'intéresse guère à la politique politicienne, devrait savoir que la politique, elle, va s'occuper de lui au lendemain du 1^{er} mai 2003 **de manière catastrophique et ce, quelle que soit la décision que prendra le chef de l'Etat** . On ne voit pas la position de la rédaction face à des propos qui dramatise la situation et pousse les gens au désespoir.

E.4. TRAITER LES VICTIMES DE LA MEME FAÇON

Lorsque des événements de l'armée sont coupables ou soupçonnés coupables d'un forfait, le réflexe de l'administration locale où a eu lieu le crime est de cacher la vérité. Et lorsqu'en date des éléments de l'armée ont tué des civils à Gikungu au nord de la capitale et pillé leurs biens, la RTNB a dans ses premières éditions indiqué que l'armée n'a tué que des rebelles. Quelques jours après, le chef d'Etat-Major Général de l'armée est allé lui-même présenter ses excuses à la population et remettre les biens pillés. Et lors de l'assassinat de 4 civils en date du 2 mars à Gatumba³⁵ à quelques mètres d'une position militaire, la Radio Nationale a timidement donné la nouvelle en parlant de 4 personnes mortes au lieu de parler de tuées. C'est une des contraintes des média publics, et on a déjà vu que passée la version officielle, les journalistes reprennent leur liberté mais malheureusement pas leur crédibilité.

On a aussi déjà vu combien la population de la commune de Kayogoro affectée par des mines anti-personnelles est ignorée dans les média. Seule la Radio Publique Africaine et depuis peu la Radio Isanganiro, est sensible au sort de cette partie du Burundi. Pourtant, il existe un réseau de correspondants provinciaux des média publics dans tout le pays.

Il faut donc décentraliser l'information, rompre avec le nombrilisme qui réduit tout le pays sur la capitale Bujumbura. Il faut également éviter tout ce qui même sans mauvaise intention pourrait apparaître comme une discrimination aux yeux d'une population affectée.

³⁵ Périphérie ouest de la ville sur la frontière avec la ville d'Uvira en RDC

E.5. OBSERVER LE RESPECT FACE AUX INTERLOCUTEURS ET NE PAS POSER DES QUESTIONS TORDUES

Lors de sa première sortie le 12 mars sur la question de l'alternance, le Vice-Président de la République a répété à qui voulait l'entendre qu'il sera Président à la fin du mois d'avril. Un journaliste qui voulait le provoquer davantage a reçu une réponse qui lui a pas plu et a réagit en disant sur un ton moqueur au Vice-Président « félicitations Monsieur le Président ». **Il faut respecter les personnes que l'on interviewent et éviter de leur poser inutilement des questions tordues. Et lorsque l'on obtient une réponse qui ne plait pas, il faut résister à la vengeance. Mais il ne faut pas être flatteur.**

E.6. NE JAMAIS TENIR SUR QUELQU'UN DES PROPOS QUE L'ON N'OSERAIT PAS LUI TENIR EN FACE

Dans une dépêche du 18 septembre 2002 AGINFO écrit par l'UPRONA fête son anniversaire dans un « état comateux ». Le journal n'y va par quatre chemins et qualifie de « pontifes » et de « dinosaures » les chefs de ce parti, « un parti où seuls quelques jeunes recrutés à l'université viennent écouter le discours de leurs aînés « métabolisés à l'aide de l'alcool ». Le lendemain, AGINFO écrit encore que le Ministre de l'Energie et des Mines André NKUNDIKIJE est un « homme de paille pour l'éternité : NKUNDIKIJE n'a pas été investi umushingantahe (traduisez homme d'honneur) et ne le sera jamais³⁶ ».

E.7. PUDEURS, MŒURS, DIGNITE ET VIE PRIVEE

Certains ont été choqués par l'histoire des chats et des rats telle que racontée le 20 février par la RPA. Une journaliste qui a de l'esprit et qui aime faire des chutes sur des jeux de mots est entrain de présenter le journal. Le correspondant de la radio qui se trouve à Cibitoke au nord-est du Burundi raconte que depuis que les habitants de cette région ont appris à manger les chats, ils se plaignent de l'invasion des rats qui ravagent champs et récoltes. La présentatrice conclut sa chute en recommandant à ces habitants de manger cette fois-ci les rats !

Et dans la nuit du 1^{er} au 2 décembre 2002 à quelques heures avant la signature de l'accord de cessez-le-feu entre le gouvernement et le CNDD-FDD de Pierre NKURUNZIZA, l'Envoyé Spécial de la Radio Bonesha donne l'ambiance qui régnait à Arusha en Tanzanie où avaient lieu les dernières tractations.

Pour décrire combien la négociation a été dure, il raconte avoir vu le chef rebelle Pierre NKURUNZIZA se diriger à trois reprises vers les toilettes pour « faire pipi ». En kirundi, le journaliste a été le plus cru. Le reporter a-t-il chaque fois suivi le rebelle pour voir où il se dirigeait ! **C'est pousser peut-être un peu loin la curiosité journalistique.**

³⁶ Voir notre rapport de septembre 2002

E.8. LE DROIT A LA CURIOSITE DU PUBLIC EST DERISOIRE PAR RAPPORT AU RESPECT D'UNE FAMILLE EN DEUIL

Que dire de la nouvelle qui a été diffusée après la mort accidentelle du fils du Ministre de l'Education Nationale le mars 2003³⁷. Le bulletin de la Ligue Iteka du 4 mars ainsi que la RTNB ont annoncé que le fils du Ministre s'est suicidé sans laisser de testament. Sur le plan de l'éthique, le droit à l'information veut-il dire satisfaire la curiosité publique sur le suicide d'un enfant ? Les parents de l'enfant ont été choqués et touchés dans leur souffrance et dans leur dignité lorsqu'ils ont appris la version des faits avancée par la RTNB. Elle n'avait pas en effet vérifié l'information au près de ses parents, et des rumeurs sur les raisons de ce prétendu suicide n'ont fait qu'endeuiller davantage la famille. D'autres radios ont aussi donné l'information mais sans parler de suicide.

F. LE FONDS DE SOUTIEN AUX MEDIA EJECTE DU PROCESSUS DE REFORME DU CADRE JURIDIQUE

Les médias remplissent un devoir de service public : répondre à l'obligation du droit à la liberté d'opinion, le droit à l'information, au savoir, à la participation citoyenne. Jamais le gouvernement burundais n'avait été aussi prêt de comprendre ce devoir. Un projet de décret-loi portant création d'un Fonds de soutien à la presse présenté par le Ministre de la Communication est rejeté avant même d'atteindre le stade du conseil des Ministres. Seul un autre projet de révision de la loi sur la presse et un autre sur la réforme du Conseil National de la Communication ont été jugés recevables. La suite au plaidoyer de la Maison de la Presse et de l'Association Burundaise des Journalistes, un grand débat a eu lieu à l'Assemblée nationale et les députés ont apporté des amendements favorables qui ont entraîné le retour du projet au gouvernement.

Il serait souhaitable qu'après un processus consultatif qui a duré plus de deux ans et entraîné d'énormes dépenses en consultants nationaux et internationaux, ateliers et Etats généraux de la communication, un cadre incitatif soit créé pour favoriser les entreprises de presse au Burundi.

Au sujet du Conseil National de la Communication, le nouveau projet de loi adopté en conseil des Ministres entend placer cette institution sous la tutelle du Ministre de la Communication. Ce qui serait mettre en péril la liberté de presse, le gouvernement étant à la fois juge et partie.

³⁷ L'enfant du Ministre s'est tué par accident en manipulant une arme à feu de la garde de son père.

G. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

G.1. CONCLUSIONS

1. Le pays est colonisé par des troupes et combattants qui circulent non pas avec la fleur au fusil mais avec des armes à feu. Ce qui crée une situation fragile et explosive et qui perpétue la guerre malgré l'existence des accords de cessez-le-feu.
2. Les accords de paix et de cessez-le-feu sont nombreux et entre en conflits eux.
3. La médiation intérieure n'existe pas et la société civile n'est pas consultée, ses propositions ne sont pas tenues en compte.
4. Il existe encore une forte offre pour la propagande et la manipulation ethnique et régionaliste.
5. Les populations de certaines zones continuent à être au centre du discours sécuritaire et culpabilisée par toutes les parties qui les accusent de complicité avec l'ennemi.
6. Le droit international humanitaire n'est pas respecté par les belligérants.
7. Les médias sont parfois débordés par les acteurs politiques pendant les périodes de crise.

G.2. RECOMMANDATIONS

1. ***La guerre doit s'arrêter pour donner la chance à la paix. Un pays qui ne sait pas passer de la phase de conflit à la phase post-conflit court le risque revenir à la case pré-conflit. Ce serait un gâchis énorme et dangereux.***
2. ***Il faut évaluer le processus de paix dans son ensemble et arriver à une codification générale qui prend en compte ou qui fait la synthèse de tous les aspects politiques et militaires des accords déjà conclu et en conflit. Arusha a été un accord politique sans cessez-le-feu, et Dar es Salaam un accord de cessez-le-feu sans accord politique, c'est ce qui perpétue encore la guerre aujourd'hui.***
3. ***Respecter le droit international humanitaire qui protège les personnes qui n'ont rien à voir avec le conflit ou les prisonniers de guerre.***
4. ***Cesser de culpabiliser la population qui est déjà la principale victime du conflit. Sa position est entre le marteau et l'enclume, elle n'a pas***
5. ***Analyser l'opportunité de mettre en place une charte d'éthique pour l'autorégulation dans le discours et la propagande des partis et mouvements politiques et armés.***

- 6. Renforcer les capacités de la société civile pour promouvoir sa mission de médiation intérieure dans les conflits. Cela passe par une stratégie commune mais aussi par la bonne gouvernance démocratique.**
- 7. Mettre à jour le guide de conduite, une éthique des médias qui tient des situations concrètes, vécues ou envisageables ; créer une base de solidarité éditoriale.**